

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



*Les brèves de la CFTC-Douanes - Octobre 2012*

## *Petits sophismes d'Etat*

Nos décideurs ne savent plus quoi inventer pour nous faire passer des vessies pour des lanternes. Et tout particulièrement en matière budgétaire. Ce n'était pas qu'on se fasse beaucoup d'illusions sur ce qui nous attendait pour cette rentrée ; mais quand même, ils ne sont pas obligés de nous raconter sans cesse des histoires.

A commencer par le gel du point d'indice pour les fonctionnaires d'Etat. Bon, c'est décidé, il sera encore gelé, surgelé et même congelé en 2013. Le contraire nous aurait surpris. Les communiqués officiels nous disent qu'il est ainsi réfrigéré depuis 2011. En réalité, si vous regardez bien, c'est depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 qu'il est pris dans les glaces.



Oui mais en contrepartie des glaçons indiciaires, on nous vendait jusqu'à présent des plans de promotions un peu plus importants que la normale. Sauf que ça aussi c'est fini. On nous annonce une « limitation des mesures catégorielles », et ces mesures, « dans un souci de justice », seront principalement consacrées à la catégorie C (heu, ce ne serait pas plutôt parce qu'en catégorie C les mesures coûtent moins cher ? Surtout que des agents de catégorie C il y en a de moins en moins ...)

La fin des plans ministériels de qualification et de promotion, ça pourrait choquer et surprendre. Que nenni ! Rien de plus normal, nous dit encore le gouvernement, puisque ces plans devaient tout juste contrebalancer le non remplacement de 1 départ sur 2 à la retraite. Or puisque (paraît-il) le 1 sur 2 c'est terminé, terminons-en aussi avec les plans de qualification.

Ce n'est pas vrai. Les plans de promotions annuels existaient depuis des décennies et s'étaient simplement stabilisés pour compenser le gel du point d'indice. Il ne faudrait pas tout confondre. Et puis, au toujours zélé Ministère des Finances, ce n'était pas 1 fonctionnaire sur 2 qui n'était plus remplacé, ces dernières années, mais 2 sur 3. N'oublions pas ce détail navrant.

Et d'ailleurs à ce propos... La RGPP c'est du passé nous dit-on. Mais pas les suppressions d'effectifs ! Au Ministère des Finances, « non prioritaire » (c'est toujours agréable), il est prévu en 2013 la suppression de 2 353 postes sur les 170 000 que nous sommes actuellement. On parie que nous ne sommes pas au bout de notre amaigrissement forcené ?

Dernier épisode drolatique : la ministre de la Fonction Publique est tombée d'accord avec les organisations syndicales sur le fait que la journée de carence était une mesure injuste et mal conçue du précédent gouvernement. Croyez-vous que pour autant il soit prévu de la retirer sans autre forme de procès ? Ah mais non ! Pas si vite ! Mesure injuste certes, mais rentable ! Alors on cherche des « aménagements »...

Franchement, tout là-haut, on ne sait pas s'ils savent compter, mais entre nous, ils ne savent pas mentir.

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***